

CAMEROUN FACE AU SCANDALE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

Selon les données du conseil mondial de l'or, les pays africains ont eu une production totale de 979,2 tonnes d'or en 2022 dans cette production mondiale 47,4 % de la production du métal précieux ont été transformée en bijoux 7,5% d'or extrait ont été utilisés dans l'industrie électronique pour fabriquer entre autres des téléphones et des ordinateurs portables le reste est détenu par des banques centrales ou des investisseurs privés sous formes de réserve et à des fins spéculatives.

LES RETOMBEES DE L'IMPACT DE L'ARMOTISSEMENT DE LA TAXE DOUANIERE LIEE A L'EXPORTATION DES DIAMANTS BRUTS SUR L'ECONOMIE DU CAMEROUN

les retombées économiques du diamant

MINES CAMEROUN: L'ENTREPRISE CODIAS EN DROITE LIGNE AVEC LES ATTENTES DU MINISTRE DES MINES DE L'INDUSTRIES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Le projet d'exploitation de la petite mine d'or de colomine dans la région de l'Est porté par la société CODIAS SA

MINES CAMEROUN : DES EFFETS D'ANNONCE A L'IMPLEMENTATION DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

Alors, lorsque le Cameroun lança sa politique des grandes ambitions des années 2004 le président de la République du Cameroun, avait dont envisagé faire du Cameroun l'un des pôles de l'industriel en Afrique.

Plan de redressement du secteur de l'électricité du Cameroun

184 milliards de FCFA c'est la somme que la Banque mondiale vient de promettre ce 8 juin 2023 pour accompagner le Cameroun dans la mise en oeuvre du plan de redressement de son secteur de l'électricité. C'est ce qui peut être retenu en substance de l'échange de haut niveau tenu ce jour entre les deux parties.

Emprunt obligataire 2023 : Le gouvernement camerounais ouvre les souscriptions à la BVMAC

C'est depuis ce 13 juin 2023 qu'il est désormais possible de souscrire pour l'emprunt obligataire 2023 de l'état du Cameroun, le 7ème de son histoire. Il a fallu pour cela obtenir le quitus de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale) qui l'a notifié ce 12 juin 2023 au ministre des finances, Louis Paul Motaze, non sans avoir revu à la baisse de 50 milliards de F CFA, la sollicitation de l'Etat du Cameroun du fait de la situation actuelle du marché financier.

Le Président de la république signe une ordonnance révisant à la hausse le budget 2023 de l'état du Cameroun

C'est par l'ordonnance n°2023/001 signée le 02 juin 2023, que le Président de la république du Cameroun, Paul Biya, a décidé de la révision du budget 2023 de l'état du Cameroun, qui passe ainsi de 6345,1 milliards de FCFA à 6726,9 milliards de FCFA.

Cameroun: Inauguration du pont sur la Cross River

Le ministre des Travaux Publics Emmanuel Nganou Djoumessi au nom du Chef de l'Etat son Excellence Paul Biya, procède ce Jeudi à Ekok dans le Sud-Ouest, à l'inauguration du pont sur la Cross River.

Le Cameroun sur la liste

d'attente du FMI pour l'allègement de la dette

A l'issue de son conseil d'administration, le 13 Avril dernier, le FMI a approuvé un allègement de la dette avec effet immédiat à 25 pays dans le monde dont 19 Africains. Cette mesure qui concerne les pays membres au titre du fonds fiduciaire réaménagé d'assistance et de riposte aux catastrophes (Fonds Fiduciaire ARC) a pour objectif de permettre à ses bénéficiaires de faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

« Nos pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables recevront ainsi des dons qui couvriront leurs obligations envers le FMI pour une phase initiale de six mois, ce qui leur permettra de consacrer une plus grande partie de leurs faibles ressources financières aux soins médicaux et autres efforts de secours d'urgence vitale. » à déclaré la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.

Les noms des pays bénéficiaires de cette mesure sont: Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Comores, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Îles Solomon, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tadjikistan, Tchad, Togo et Yémen. Il est à noter que le Cameroun ne fait pas partie de cette liste, serait-il dans la liste d'attente? Pour le moment bon nombre de sources répondent par l'affirmative.

La BEAC encourage les paiements électroniques

Il sera désormais possible d'interpoliser les cartes bancaires, les mobiles et les autres instruments de paiement. C'est ce qui ressort du communiqué signé ce 15 Avril par Monsieur ABBAS MAHAMAT Tolli.

Le communiqué du Gouverneur de la Banque des états de l'Afrique Centrale intervient dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19. A cet effet comme cela avait déjà été le cas en Mars dernier après le Comité de Politique Monétaire, il a une fois de plus encouragé les populations de la sous-région Afrique centrale à privilégier les paiements par carte bancaire, par mobile, et les paiements par transfert. Ces derniers leur permettraient de tenir les exigences de distanciation sociale que nous impose cette pandémie et de limiter ainsi la propagation du COVI-19.

Pour encourager cette pratique du paiement électronique, après le Comité de Politique Monétaire de Mars, dans son communiqué, le Gouverneur de la Beac avait déjà appelé les opérateurs du secteur à baisser les coûts des transactions.

Dans ce nouveau communiqué il précise que « *les cartes bancaires, les mobiles et les autres instruments de paiement électronique sont désormais interopérables et par conséquent permettent l'échange des données transactionnelles entre elles, à des fins de dénouement des opérations de paiement* » En clair il sera désormais possible à un abonné MTN MoMo de faire une transaction avec un abonné Orange Monney. L'autre grande annonce de ce communiqué du Gouverneur est que « *les porteurs des cartes bancaires, des mobiles ainsi que les utilisateurs des systèmes et moyens de paiement, peuvent ainsi réaliser les opérations de paiement et de transfert des fonds dans la Cemac* ». Sans nul doute toutes ces mesures, si elles

sont rendues effectives vont inciter les populations de la sous-région à une plus grande utilisation des moyens de paiements électroniques.